

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

SERVICE OF CONTRACTS

DECISION N° 56-202A /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 13 OCT 2021,
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/MINJEC/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ARCHITECTURE/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU PARACHEVEMENT DES
ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUE DU PROJET DE
REHABILITATION ET D'EXTENSION DES BATIMENTS ANNEXES « B » ET « C » DEVANT
ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINJEC ET CERTAINES STRUCTURES
D'ENCADREMENT DES JEUNES EN DEUX LOTS

LE MINISTRÉ DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

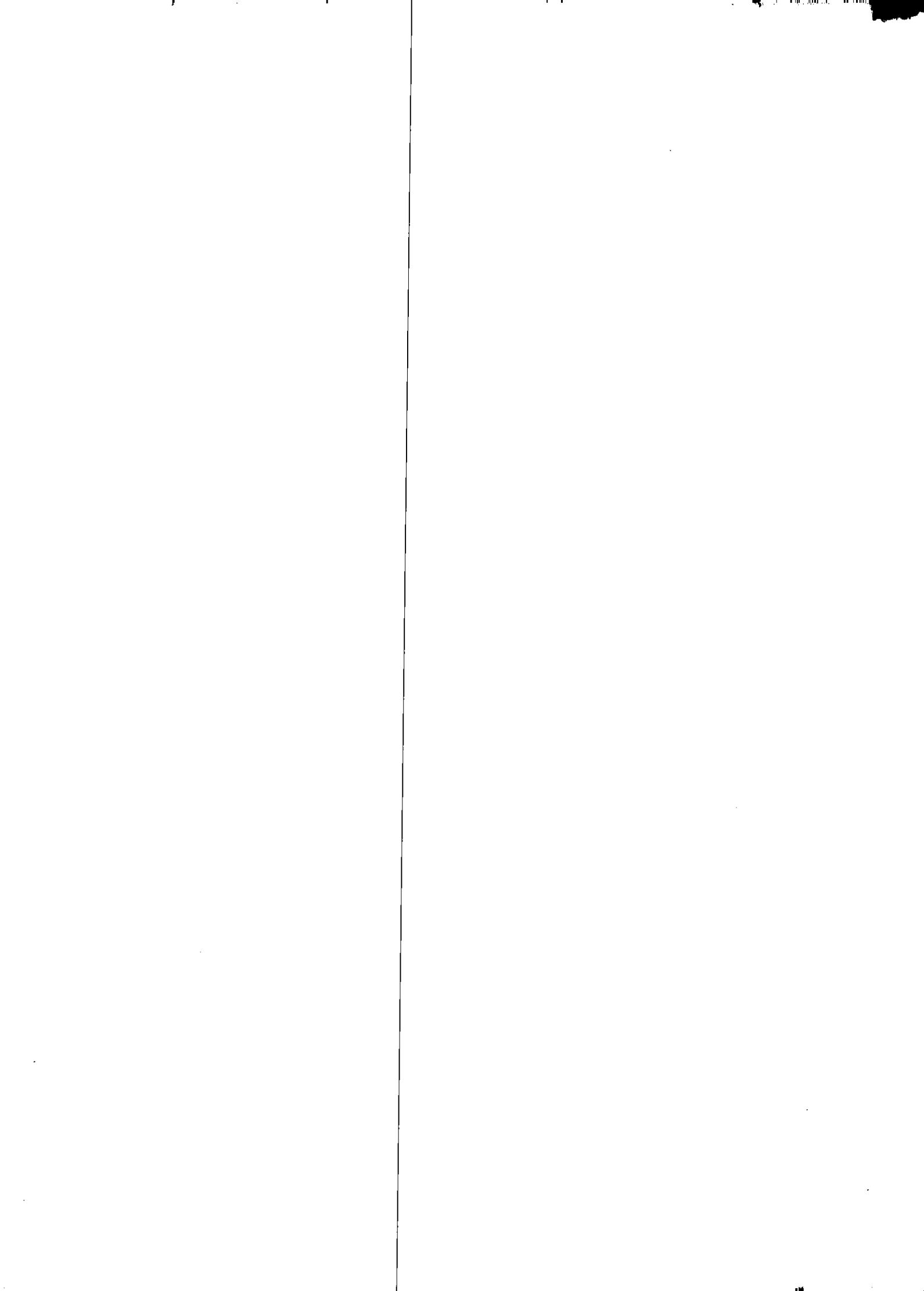
- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Restreint N°13 du 22 septembre 2021 en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un cabinet d'architecture/bureau d'études techniques en vue du parachèvement des études architecturales, techniques et géotechnique du projet de réhabilitation et d'extension des bâtiments annexes « b et « c » devant abriter les services centraux du MINJEC et certaines structures d'encadrement des jeunes.

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM du 7 octobre 2021,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Bureau d'Etudes Techniques ci-après désignée est déclarée adjudicataire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint :

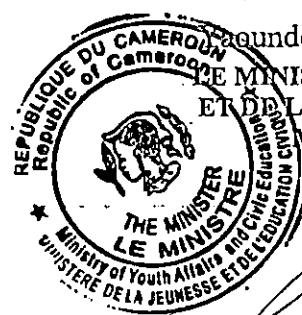


N°	FINANCEMENT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
LOT 1	BIP MINJEC Exercice 2021 IMPUTATION : 26 348 05 340010 2030	EDJO'O INGENIERIE SARL BP : 15353 Yaoundé Tél : 694 20 67 89	99 931 500	Services centraux du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé	3 mois
LOT 2	BIP MINEPAT - Exercice 2021 ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 04 110000 2025		194 973 750		6 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono



Yaoundé, le 13 OCT 2021
LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Maître d'Ouvrage
Mounouna Foutso

